



Traité Ketouvat

Michna 7 - Chapitre 2

וְכֵן שְׁנֵי אַנְשִׁים, זֶה אָמַר כֹּהֵן אֲנִי וְזֶה אָמַר כֹּהֵן אֲנִי, אֵין

בְּאֲמֵנִין. וּבְזִמְן שֶׁהֵן מְעִידִין זֶה אֶת זֶה, הֵרִי אֵלוֹ בְּאֲמֵנִין:

De même, si deux hommes déclarent être chacun un Cohen, on ne les croit pas ; mais s'ils l'attestent l'un en faveur de l'autre, on les croit.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions